

Montréal, le 14 octobre 2014

**Par dépôt électronique**

M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec Distribution  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M<sup>e</sup> Louis-Charles Bélanger  
Cain Lamarre Casgrain Wells  
75, avenue Québec, bureau 201  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A2

M<sup>e</sup> Raphaël Lescop  
LeChasseur avocats Ltée  
393, rue St-Jacques, bureau 258  
Montréal (Québec) H2Y 1N9

**Objet : Demande de fixation des conditions d'installation du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Rouyn-Noranda**  
**Dossier de la Régie : R-3895-2014**

---

Chers confrères,

Pour faire suite au dépôt, le 10 courant, de la demande d'émission d'une ordonnance de sauvegarde d'Hydro-Québec Distribution et de l'échange de correspondance entre les parties, la Régie vous convoque, par la présente, à l'audience qui aura lieu sur cette demande d'ordonnance de sauvegarde **le 16 octobre 2014, à compter de 9h30 dans la Salle Riopelle** des bureaux de la Régie de Montréal.

Nous confirmons que le procureur de la Ville de Rouyn Noranda et son témoin, le conseiller technique de la Ville, M. Guy Veillet, assisteront à cette audience par conférence téléphonique, tout comme l'affiant de la demanderesse, M. Alain Sayegh. À ces fins, ils devront composer le numéro sans frais : 1 866 521-6104, faire le code de la conférence qui est le 5414508 suivi de la touche dièse (#) et attendre l'ouverture de la conférence par la personne responsable de la Régie.

Nous vous prions d'agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml